

En France : la capacité civile de la femme mariée

Autor(en): **S.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 628

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Qui pense à voler risque
les chutes; qui reste à
terre se traîne.

Mme de GASPARIN.

DIRECTION ET RÉDACTION M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Topffer ADMINISTRATION M^{me} Renée BERGUER, 138, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE Fr. 6.— ÉTRANGER . . . 8.— Le numéro . . . 0.25 ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.
--	---	---

AVIS IMPORTANT

Après la Rédaction de notre journal, c'est l'Administration qui prend ses quartiers d'hiver! Nos abonnés et correspondants veulent-ils en effet noter que, dès maintenant, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de Mlle Berguer est:

138, route de Chêne
Chêne Bogerier (Genève)
Téléphone 4.55.66

(Payement d'abonnements, changements d'adresses, demandes de Nos spécimens, etc. etc.)

Pour 1943...

Nous encartons dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943, en priant nos abonnés et lecteurs de bien vouloir s'en servir pour régler le montant de leur abonnement pour 1943 (6 francs plus un sou de taxe postale pour ceux qui voudront bien y songer!). Selon notre habitude, nous commençons à encaisser ces abonnements de bonne heure en décembre, avant que les inévitables dépenses de fin d'année aient creusé de trop gros trous dans les bourses!...

Et nous espérons de tout notre cœur que cet avis ne déclanchera pas, comme cela est trop souvent le cas, une pluie de cartes nous annonçant que tant et tant d'abonnements ne seront pas renouvelés l'an prochain! Comment, en effet, mieux célébrer ce trentenaire, qui nous a valu de si touchantes et encourageantes manifestations, qu'en nous restant fidèles, fût-ce même au prix d'un effort? et, si nous osons ajouter cette suggestion, qu'en nous amenant de nouveaux abonnés?... A tous, merci d'avance.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

La première femme officier dans l'armée américaine

C'est le 3 août dernier que Mrs. Mildred H. Macafee, âgée de 42 ans, a été nommée lieutenant par M. Knox, Ministre de la marine. Elle a reçu le commandement des réserves féminines récemment constituées. Mrs. Macafee est présidente des femmes universitaires de Wellesley College. S. F.

En France

La capacité civile de la femme mariée

Une loi nouvelle, promulguée le 22 septembre, élargit sensiblement la capacité civile de la femme française mariée et mère de famille. Ce nouveau texte maintient que le mari est le chef de famille, mais précise que la femme concourt avec le mari à la direction morale et matérielle du foyer; en cas d'empêchement de son conjoint, la femme le remplace immédiatement et de plein droit. La pleine capacité civile est également reconnue à la femme quand il s'agit des intérêts pécuniaires du ménage, réserve faite du contrat de mariage. Sous le régime de la séparation des biens, la capacité de la femme ne connaît aucune limitation; l'épouse pourra vendre ses biens sans l'autorisation de l'époux; en régime de communauté, elle devra obtenir le consentement exprès de son conjoint pour vendre ses biens propres.

Si le mari est empêché, retenu au loin, prisonnier, la loi prévoit que le juge pourra autoriser l'épouse à passer valablement un acte juridique. Chaque époux peut donner à l'autre le mandat de le représenter dans l'exercice des pouvoirs qu'il tient du contrat de mariage.

La nouvelle législation consacre le « pouvoir ménager » de la femme mariée, qui peut représenter son mari pour les besoins du ménage: achat de denrées, de vêtements; l'épouse pourra aussi se faire ouvrir un compte en banque sous sa seule signature.

Sous le régime de la communauté des biens, le mari cesse de pouvoir disposer des biens communs sans le consentement de sa femme; dorénavant, il ne pourra plus faire des donations inconsidérées de valeurs immobilières appartenant au ménage.

Telles sont les principales réformes qui sanctionnent le rôle éminent qui revient à la femme dans la direction et l'organisation du foyer; elles ne peuvent que contribuer à restaurer la famille. Ce sont de nouvelles et réjouissantes dérogations au code Napoléon qui a été si injuste et si préjudiciable non seulement à la Française, mais aux ressortissantes des nombreux pays qui ont adapté à leur usage ce code mysogine.

S. F.

Le Service Civil féminin en Suisse

« Servir la Patrie »: tel fut le mot d'ordre qui enflamma tous les cœurs vraiment suisses à la déclaration de guerre en septembre 1939.

Comment les femmes, dont un grand nombre sont absorbées par des devoirs multiples à la maison, ou au dehors, pour gagner leur vie, comment les femmes pourraient-elles participer à la défense de la Suisse et du peuple suisse? C'est à cette question que le « Service Civil Féminin » s'est efforcé de répondre, groupant, coordonnant les bonnes volontés selon leurs aptitudes respectives, selon les lieux, selon le temps dont chacun disposait.

Les rapports présentés à la dernière Assemblée annuelle, tenue à Zurich, sous la présidence de Mme Zublin-Spiller, nous ont décrit les tâches essentielles accomplies par les femmes enrôlées dans ce Service civil depuis deux ans et demi. Le Service civil féminin n'a pas de vaste programme préétabli, il évite la paperasserie, la rigidité des statuts ou des règlements centralisateurs. Partout où l'aide féminine est nécessaire, il intervient, il utilise l'initiative individuelle, il s'adapte aux besoins cantonaux, il collabore avec les organisations locales déjà constituées. De nombreux soldats sont-ils chez nous, isolés, dépourvus de tout? Le Service civil organise des lessives pour laver le linge, des ouvriers pour raccommoder les effets, il collecte de vieux vêtements, cherche des rôles pour poursuivre son œuvre. Des troupes nombreuses vont-elles passer Noël sous les armes? Il recueille de l'argent, confectionne et expédie de généreux paquets.

La disette menace-t-elle notre population? Faut-il intensifier la production agricole? Aider les nécessiteux? Le Service civil entreprend de soulager les paysannes surmenées, il leur fournit des aides ménagères ou agricoles, recueille les bébés dans des crèches pendant les gros travaux, ménage, si possible, aux mères de famille des périodes de vacances. D'autre part, il collecte fruits et légumes pour les sécher et les distribuer, en hiver, aux familles de la montagne ou de la ville qui en auraient besoin.

Vent-on faire séjourner en Suisse des enfants étrangers sous-alimentés? Le Service civil collabore au convoyage de ces enfants, à leur réception, à leur placement en Suisse, à la surveillance de nos petits hôtes. Si, pour les prisonniers de guerre, la Croix-Rouge réclame des lunettes, le Service civil organise une vaste collecte dans le

Encore merci...

La quinzaine qui vient de s'écouler nous a valu encore tant de lettres de félicitations et de vœux, tant de témoignages de sympathie, que nous tenons à exprimer de nouveau ici toute notre reconnaissance à ceux et à celles qui nous ont ainsi marqué leur amitié. Ceci non seulement pour tous nos correspondants individuels et collectifs et nos donatrices généreuses, mais encore pour nombre de nos confrères, qui ont consacré au jubilé du Mouvement des articles vraiment réconfortants. C'est donc grâce à tous et à toutes avec un nouveau courage que nous entamons notre trente et unième année de travail, de lutttes, mais aussi et surtout de joies.

LA RÉDACTION.

pays, recueille près de 100.000 lunettes que l'Association des opticiens se charge de trier et de classer et que la Croix-Rouge expédie dans les camps au fur et à mesure des besoins. Si nous sommes menacés d'attaques aériennes, d'invasion, le Service civil prépare des troupes de secours prêtes à intervenir en cas de nécessité pour éviter la panique, diriger et secourir les sinistrés.

Faut-il guider les maîtresses de maison au milieu des difficultés du ravitaillement? Le Service civil donne des cours de cuisine, des conférences, des conseils, publie des brochures. Faut-il soutenir le moral? Un groupe d'intellectuelles choisit les citations d'auteurs nationaux qui seront radiodiffusées chaque matin, apportant la force spirituelle nécessaire à la journée de travail...

...L'activité déployée ainsi a eu des résultats inévitables partout où elle s'est manifestée et elle a rendu des services inappréciables; mais ces entreprises féminines nous mènent plus haut et plus loin. Après la guerre, les femmes accoutumées à cette entraide collective n'abandonneront pas le sillon qu'elles ont commencé de tracer. Elles continueront à travailler par équipes partout où l'on aura besoin d'un fort coup de main; le rapprochement créé entre la femme des villes et celle de la campagne, entre l'ouvrière et l'intellectuelle, s'accroîtra; chacune comprendra mieux les difficultés des autres et bien des malentendus qui ont amené la crise actuelle dans le monde se dissiperont; la marche vers une société meilleure se poursuivra. Que toutes celles qui le peuvent joignent leurs forces à ce vaste mouvement d'entraide!

A-W. G.



Livres de femmes

(Quelques suggestions pour achats d'étrénnes)

Emilia CUCHET-ALBARET. *Le Verger derrière la porte*, poèmes. Editions du « Bouquet d'Images », Vandœuvre (Genève). 1 volume, illustré de la reproduction de 6 estampes japonaises. Prix: 4 francs.

C'est de nouveau un exquis petit volume que nous donne Mme Cuchet-Albaret pour faire suite à *Jardin des Pivoines*, que nous avions si fort goûté l'an passé. Exquis par sa fraîcheur, sa poésie intime, la limpidité de ses évocations, comme par sa présentation qui marie de façon délicate un art verbal, raffiné dans sa simplicité, à une imagerie à la fois naïve et compliquée, empruntée aux peintres et aux dessinateurs des meilleures époques japonaises.

En ouvrant cette série de petits poèmes, groupés sous le titre général et suggestif du *Pays des petites joies*, Mme Cuchet a voulu, et avec combien de raison, remédier à la pauvreté et à la platitude de la poésie destinée à l'enfance en Suisse romande, surtout si l'on compare celle-ci à ce qu'il s'écrit en ce genre, non seulement en Angleterre ou en France, mais tout près de nous,



Cliché Mouvement Féministe
Mme CUCHET-ALBARET

chez nos Confédérés. Et parce qu'elle est poète dans l'âme, elle a été tout droit à la source éternelle de la poésie, à celle qui se cache sous tous les aspects, même les plus simples, de notre vie journalière, et qui, l'embellissant merveilleusement pour qui sait la découvrir, lui réserve des joies infinies. Voyez donc les titres de ces poèmes, dont les héros sont tout uniment

demoiselle souris et dame rossignol, Flip le chat et Flocon le cheval blanc, dame Lune et dame Lampe qui, chacune à sa façon, « éclairent le soir », ou encore le troupeau des bougies de l'arbre de Noël ou les roseaux de la mare « fatigués d'avoir si chauds... » et pour peu que vous ayez le sens de la beauté cachée des choses, vous comprendrez que les enfants, plus près que nous de la nature, moins gâtés par de desséchants artifices, raffolent des vers que leur destinée ici celle qui devine si bien les trésors de leur imagination et de leur sensibilité. L'art de Mme Cuchet dans ces poèmes-ci me fait toujours irrésistiblement penser à celui de Hans Anderson, et cela parce que tous deux puisent leur inspiration à la même source. Mais, alors que les poèmes en prose du grand conteur nordique ne nous sont parvenus que sous l'habit emprunté de traductions plus ou moins gauches, c'est une langue souple et riche, une maîtrise dans la description, un don surprenant d'observation, une fantaisie ailée dans le rythme, que Mme Cuchet a à sa disposition, et qui lui permettent les évocations à la fois les plus vivantes et les plus intimes... Mais à quoi bon m'essayer péniblement à vous les analyser? Lisez ceci et vous me comprendrez:

SOLITUDE

Dans le verger, au fond du clos,
Il y a, au bout de l'allée,
Une maison aux volets clos,
Grise, basse, courbée.
Elle est à vendre avec son toit,
Son balcon vide et son marronnier rose.

La grille aussi est close,
Et dans l'allée on voit
Épaisse, une herbe folle,

Verte comme une mare et d'où parfois
s'envole
Un chant d'oiseau à demi voix.

La maison est donc solitaire?
Personne qui vienne un moment
Ouvrir au soleil son mystère
Et son enchantement?
Elle est craintive, elle frissonne:
Pas de bruit, nul écho, personne...
Pauvre maison au marronnier dormant!

E. Gd.

J. DE MESTRAL DE COMBREMONT: *La noble vie d'une femme*. Librairie Payot. Lausanne, 1 vol. 3 fr. 75.

Il en est de certaines vies, particulièrement pures et nobles, comme des plantes au parfum vivifiant: on les respire, on les voit refluer avec joie; on en tire un nouveau profit. Aussi la rédaction revue par l'auteur de *La noble vie d'une femme*, ressuscitant le grand souvenir de Joséphine Butler, est-elle bienvenue aujourd'hui où tant de doutes assaillent le monde en désarroi. Rappelons à celles qui ne la connaissent pas encore que cette biographie, très vivante, comporte de multiples intérêts, de la libre enfance de la petite Joséphine au manoir de Dilston, à sa paisible retraite de Winchester. Entre ces deux pôles de sa vie prennent place les luttes religieuses et sociales que l'on sait.

R. G.

Rösy von KAENEL: *Son fils Jean*. Trad. de l'allemand par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin. Editions Delachaux et Niestlé S. A. Neuchâtel-Paris. 1 vol. in-16, 4 fr. 75.

Un livre inclassable — et peut-être est-ce là un des ses attraits — qui tient à la fois du roman